

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°01/CC/DPTR-ANP/2026

ETUDE ARCHITECTURALE POUR LA CONSTRUCTION DE LA COMPAGNIE MARITIME DE LA GENDARMERIE ROYALE AU PORT DE TANGER PAR EXTENSION DE LA BRIGADE MARITIME EXISTANTE

- Maître d'ouvrage : Direction du Port de Tanger et Région
- Date d'ouverture des plis : 23/07/2026 à 10:00 H
- Lieu d'ouverture des plis : DPTR- Port de Tanger
- Journaux ayant publié l'avis de publicité :

- Le Matin
- Le Sahara Marocain

-Sites électroniques de publication de l'avis :

- ♦ Portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

Liste des architectes ayant déposé un pli :

BENJI ARCHITECTS	ARKEAD CONSULTING	MERG ARCHITECTURE
------------------	-------------------	-------------------

Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et des propositions techniques :

NEANT

Liste des architectes admissibles sans réserve :

BENJI ARCHITECTS	ARKEAD CONSULTING	MERG ARCHITECTURE
------------------	-------------------	-------------------

Liste des concurrents admissibles avec réserve :

NEANT

La proposition financière des architectes :

BENJI ARCHITECTS	4%
ARKEAD CONSULTING	4%
MERG ARCHITECTURE	6%

Note globale des architectes :

BENJI ARCHITECTS	90,99
ARKEAD CONSULTING	69,90
MERG ARCHITECTURE	62,72

DECISION DE LA COMMISSION : la commission décide de proposer à l'autorité compétente de retenir l'offre la plus avantageuse présentée par la société : BENJI ARCHITECTS ayant obtenue la note la plus élevée de 90,99 points.

DATE D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION : 01/09/2026

Fait à Tanger le : 03/09/2026

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION



Mounir TAGHRGHOUR